

Les établissements de soins en Haute-Savoie

conventionnés et non conventionnés

■ Psychiatrie
■ Médecine Chirurgie Obstétrique
■ Soins de suite réadaptation
■ Hôpital à domicile

Le conventionnement hospitalier est un contrat entre les fédérations ou groupements de mutuelles (Mutualité Française – Mutuelles de la Fonction publique - MFP) et un certain nombre d'établissements hospitaliers.

Dans ces établissements conventionnés, les adhérents des mutuelles signataires bénéficient d'une prise en charge avec tiers payant pour les prestations suivantes :

- ▶ Forfait journalier de 18 euros (13,50 euros en psychiatrie)
- ▶ Ticket modérateur
- ▶ Complément de 18 euros lorsque les soins dépassent 120 euros
- ▶ Chambre particulière
- ▶ et dans certains cas les honoraires.

Suivant les établissements, un reste à charge journalier limité peut être réclamé à l'adhérent qui a sollicité expressément une chambre particulière (voir encadré ci-dessous).

Les tarifs de chambres particulières peuvent faire l'objet d'augmentation unilatérale sans que nous en soyons informés. C'est la raison pour laquelle nous ne les avons pas fait figurer.

La liste ci-contre, établie au 1^{er} décembre 2014, peut évoluer à tout moment. Avant votre séjour, interrogez l'établissement et votre section départementale pour bénéficier d'informations actualisées.

CHAMBRE PARTICULIÈRE : MODE D'EMPLOI

Une chambre particulière peut vous être attribuée :

- parce que votre état de santé nécessite que vous soyez seul,
- parce que vous le demandez.

Dans le premier cas, la nécessité s'appuie sur une prescription médicale. Elle s'impose à l'établissement. La chambre ne peut faire l'objet d'une facturation.

Dans le second cas, vous devez compléter et signer un document après avoir reçu une information sur le coût.

Bon à savoir :

Répondant à une demande des patients, les établissements se dotent de plus en plus de chambres particulières. Elles représentent parfois près de 80% des chambres.

Cependant :

- Si vous séjournez dans une chambre particulière sans l'avoir exigée, vous n'avez pas à acquitter cette prestation.
- Aucune majoration de tarif ne peut vous être appliquée si vous êtes dans une chambre particulière faute d'autre place dans l'unité de soins.

Conclusion :

Selon l'établissement et son taux d'occupation, ne pas demander expressément de chambre particulière ne vous prive pas systématiquement de sa jouissance...

* Conditions particulières. Appelez votre section MGEN.

ETABLISSEMENT ET LOCALITÉ		CONVENTIONNÉ
Clinique Générale - ANNECY	■	NON
Centre hospitalier Annecy-Genevois - SITE ANNECY	■ ■	OUI
Hôpital privé Pays de Savoie - ANNEMASSE	■	NON
Centre de réadaptation Fonctionnelle Mont-Veyrier - ARGONAY	■	NON
Centre médical Martel de Janville - BONNEVILLE	■	OUI
Hôpitaux du Mont-Blanc - SITE CHAMONIX	■ ■	OUI
Clinique du Mont-Blanc - CLUSES	■	NON
Centre hospitalier Alpes Léman - CONTAMINE SUR ARVE	■ ■	OUI
VSHA Alpes Léman - CONTAMINE SUR ARVE	■	OUI
Etablissement MGEN d'Evian - EVIAN LES BAINS	■	OUI
Hôpital local Dufresne Sommeiller - LA TOUR	■ ■	OUI
Unité d'hospitalisation psychiatrique - METZ TESSY	■	OUI
Hôpital de jour enfant le Sextant - METZ TESSY	■	OUI
Clinique psychiatrique Parassy - PASSY	■	NON
Centre médical Praz de Coutant - PASSY	■	OUI
Centre médical Sancellemoz - PASSY	■	OUI
Clinique d'Argonay - PRINGY	■	NON
Hôpital local Andrevetan - LA ROCHE SUR FORON	■	OUI
EPSM de la Vallée d'Arve - LA ROCHE SUR FORON	■	OUI
Hôpital Gabriel Deplante - RUMILLY	■ ■	OUI
Centre SSR La Marteraye - ST JORIOZ	■	OUI
Centre hospitalier Annecy-Genevois - SITE ST JULIEN	■ ■	OUI
Hôpitaux du Mont-Blanc - SITE SALLANCHES	■	OUI
Hôpital de jour adulte - SALLANCHES	■	OUI
Hôpital de jour adulte - SAINT-SIXT	■	OUI
Clinique Regina - SEVRIER*	■	OUI
Annexe centre hospitalier Annecy-Genevois - SEYNOD	■	OUI
Hôpital de jour les Regains - SEYNOD	■	OUI
Hôpital à domicile Haute-Savoie Sud - SEYNOD	■	NON
Clinique Korian les Deux Lys - THYEZ	■	OUI
Hôpitaux du Léman - THONON LES BAINS	■ ■	OUI
Clinique Pierre de Soleil - VETRAZ MONTHOUX	■	NON
Hôpital de jour adulte - VETRAZ MONTHOUX	■	OUI
Maison de convalescence Bon Attrait - VILLAZ	■	NON
Clinique des Vallées - VILLE LA GRAND	■	NON

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation - VSHA : Villages de Santé et d'Hospitalisation en Altitude - EPSM : Etablissement Public de Santé Mentale